

**Centre de développement du porc
du Québec inc.**

États financiers non consolidés
Au 31 mars 2023

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Centre développement du porc du Québec inc.,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de **CENTRE DÉVELOPPEMENT DU PORC DU QUÉBEC INC.** (Organisme), qui comprennent le bilan non consolidé au 31 mars 2023, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de l'Organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats non consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L. ¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 30 août 2023

¹ FCPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A119066

Centre développement du porc du Québec inc.

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

PRODUITS

Subvention du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec - De base	1 340 904 \$	1 340 900 \$
Services vendus	2 174 728	1 512 336
Projets	1 139 137	995 174
Contributions des Éleveurs de Porc du Québec et Porcima	600 000	600 000
Subvention du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec - Boeuf	207 639	261 077
Maternité de recherche et de formation (annexe A)	1 867 780	1 815 803
Station d'évaluation des porcs de Deschambault (annexe B)	169 712	385 581
Adhésion au programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec	49 735	53 745
Intérêts et autres revenus de placements	91 143	51 573
Membres actifs et partenaires associés (note 4)	41 250	41 000
Contribution des Producteurs de bovins du Québec - Boeuf	39 864	40 000
Adhésion au programme d'évaluation génétique	25 813	35 918
Adhésion au programme de gestion sanitaire des centres d'insémination du Québec	7 850	7 705
Adhésion au programme de santé provincial	2 760	3 020
Autres	94 723	28 343
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	15 864	26 396
	7 868 902	7 198 571

CHARGES

Maternité de recherche et de formation (annexe A)	1 981 046	1 799 083
Services vendus	1 781 854	1 216 258
Services communs	1 673 829	1 139 653
Projets	1 051 829	985 800
Station d'évaluation des porcs de Deschambault (annexe B)	381 571	560 038
Boeuf	281 138	380 350
Génétique et conseillers techniques	303 644	253 122
Innovation - Bâtiments et régie d'élevage et Économie et gestion	157 427	181 570
Santé et bio sécurité	72 472	95 227
Qualité des viandes et nutrition	114 722	89 127
Programme d'évaluation génétique	29 961	50 539
Programme de gestion sanitaire des centres d'insémination du Québec	11 023	5 771
Autres	14 370	12 451
Amortissement des immobilisations corporelles	80 509	82 918
	7 935 395	6 851 907

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ÉLÉMENT

(66 493) 346 664

QUOTE-PART DES RÉSULTATS DE LA FILIALE

469 082 407 363

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

402 589 \$ 754 027 \$

Centre développement du porc du Québec inc.

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

	Investi en immobili- sations corporelles	Fonds de prévoyance (note 17)	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	446 936 \$	484 785 \$	1 480 442 \$	2 412 163 \$	1 658 136 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	402 589	402 589	754 027
Amortissement des immobilisations corporelles	(555 912)	-	555 912	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	430 043	-	(430 043)	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	109 789	-	(109 789)	-	-
Remboursement en capital de la dette à long terme	215 011	-	(215 011)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	645 867 \$	484 785 \$	1 684 100 \$	2 814 752 \$	2 412 163 \$

Centre développement du porc du Québec inc.

BILAN NON CONSOLIDÉ

Au 31 mars

2023

2022

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	12 235 \$	318 121 \$
Créances (note 5)	1 857 273	1 568 133
Stocks	109 146	52 181
Frais payés d'avance	136 917	125 309
Placements au coût échéant au cours du prochain exercice (note 6)	500 591	100 034
	2 616 162	2 163 778
PLACEMENTS AU COÛT (note 6)	600 131	1 100 722
PARTICIPATION DANS LA FILIALE (note 7)	877 434	408 352
TROUPEAU DE REPRODUCTION	329 955	329 955
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	6 301 705	6 747 828
	10 725 387 \$	10 750 635 \$

Centre développement du porc du Québec inc.

BILAN NON CONSOLIDÉ (suite)

Au 31 mars

2023

2022

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Emprunt bancaire (note 9)	120 000 \$	- \$
Dettes de fonctionnement (note 10)	1 634 003	1 427 045
Produits reportés	335 509	394 190
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 12)	51 440	189 331
	2 140 952	2 010 566
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AU TROUPEAU DE REPRODUCTION	38 295	89 355
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 11)	4 767 159	5 197 202
DETTE À LONG TERME (note 12)	964 229	1 041 349
	7 910 635	8 338 472

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	645 867	446 936
Fonds de prévoyance (note 17)	484 785	484 785
Non affecté	1 684 100	1 480 442
	2 814 752	2 412 163
	10 725 387 \$	10 750 635 \$

ÉVENTUALITÉ ET ENGAGEMENTS (notes 13 et 14)

Pour le conseil d'administration :

 _____, administrateur

 _____, administrateur

Centre développement du porc du Québec inc.

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	402 589 \$	754 027 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	555 912	538 373
Quote-part des résultats de la filiale	(469 082)	(407 363)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(430 043)	(440 916)
Subvention pour troupeau de reproduction	(51 060)	(51 060)
	8 316	393 061
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	(194 162)	(364 552)
	(185 846)	28 509

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements au coût	-	(350 017)
Produit de la cession de placements	100 034	266 266
Placement dans une filiale	-	(989)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(125 063)	(155 589)
Acquisition d'un troupeau de reproduction	-	(73 380)
	(25 029)	(313 709)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire	120 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(215 011)	(69 320)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	208 596
	(95 011)	139 276

DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

ENCAISSE, début de l'exercice	318 121	464 045
ENCAISSE, fin de l'exercice	12 235 \$	318 121 \$

ACTIVITÉS N'ENTRAÎNANT PAS DE MOUVEMENT DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Sommes dues sur l'acquisition d'immobilisations corporelles incluses dans les dettes de fonctionnement	- \$	15 274 \$
Apports reportés afférents aux immobilisations à recevoir	62 500 \$	125 000 \$
Refinancement de l'emprunt bancaire sous forme d'un crédit rotatif présenté dans la dette à long terme	- \$	1 300 000 \$

Centre développement du porc du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 31 mars 2023

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission d'innover et de contribuer à la création et au transfert d'expertise ainsi qu'à l'acquisition des compétences nécessaires pour permettre au secteur porcin québécois de répondre aux exigences des marchés et des consommateurs et d'assurer son développement durable. L'Organisme est exonéré d'impôt au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. FINANCEMENT DE L'ORGANISME

Afin de financer ses opérations, l'Organisme doit continuer d'obtenir le soutien financier de ses principaux partenaires dont le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et Les Éleveurs de porcs du Québec.

À cet effet, l'Organisme a obtenu la confirmation de l'octroi de la subvention du MAPAQ en vertu de son « Programme cadre d'innovation technologique en agriculture » pour les exercices 2021 à 2023, d'un montant annuel de 1 340 000 \$. À ce montant s'ajoutent 950 000 \$ pour la même période (630 000 \$ pour le transfert d'expertise dans le secteur du bovin ainsi que la poursuite des activités PATBQ, 200 000 \$ pour améliorer la préparation du Québec à la peste porcine africaine et 120 000 \$ pour contribuer à l'effort, en santé, de surveillance des maladies).

Ces subventions et transferts s'ajoutent aux autres produits générés de manière autonome par l'Organisme et assurent le financement de ce dernier jusqu'au 31 mars 2023.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers non consolidés

Les états financiers non consolidés de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'honoraires et de services vendus sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux. Le degré d'avancement des travaux est déterminé en se basant sur les coûts engagés sur les coûts totaux estimatifs. Lorsqu'une perte finale sur un contrat est suffisamment prévisible, le montant total estimatif de cette perte est comptabilisé à titre de charge de l'exercice.

Centre développement du porc du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 31 mars 2023

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Les produits de placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les produits d'adhésion aux programmes, les produits d'examens de laboratoire et les produits d'opération sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les produits de membres actifs et partenaires associés ainsi que les produits de contributions sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les produits de vente d'animaux sont comptabilisés dès que les biens ont été livrés aux clients et que les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements de portefeuille, qui sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction et commissions

Les coûts de transaction et commissions relatifs aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charges lorsqu'ils sont engagés.

Stocks

Les stocks en croissance sont comptabilisés à la valeur nette de réalisation. L'Organisme applique une formule du coût standard à l'égard de toutes les unités qui composent ses stocks en croissance et met à jour annuellement les coûts standards unitaires afin de calculer le coût direct historique relatif à l'acquisition, à la conservation et à la croissance de chaque unité. Les coûts tels qu'établis au moyen de la formule du coût standard servent de coûts aux fins de l'évaluation des stocks en croissance.

Centre développement du porc du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 31 mars 2023

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Troupeau de reproduction

Le coût des animaux compris dans le troupeau de reproduction est déterminé à partir du coût moyen des truies et des verrats de chaque catégorie, majoré des coûts de développement additionnels engagés depuis le moment de l'achat jusqu'au début du cycle de production. L'Organisme a défini que le cycle de production commence lorsqu'une truie est prête pour le premier accouplement et lorsqu'un verrat a atteint l'âge de la reproduction.

Les gains ou pertes sur la cession d'animaux du troupeau de reproduction, y compris les pertes par décès, et les écarts négligeables entre le coût réel et le coût moyen des animaux achetés, sont comptabilisés dans les résultats chaque année à titre d'ajustements des opérations rattachées au troupeau de reproduction.

L'Organisme détient des actifs biologiques producteurs prenant la forme d'un troupeau de reproduction. L'Organisme gère son troupeau de reproduction sur une base collective, cet actif est donc considéré comme ayant une durée de vie utile indéfinie et il n'est pas amortissable. Cet actif est soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que sa valeur comptable peut excéder sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, l'écart est comptabilisé à l'état non consolidé des résultats à titre de charge de l'exercice afin de ramener la valeur comptable à la juste valeur déterminée.

Participation dans la filiale

La participation dans la filiale est comptabilisée à la valeur de consolidation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et les durées ou le taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durées ou taux
Bâtisse - Maternité de recherche	linéaire	20 ans
Améliorations locatives	linéaire	durée résiduelle du bail
Équipement - Maternité de recherche	linéaire	2 à 20 ans
Équipement de recherche	linéaire	5 ans
Équipement informatique	linéaire	3 à 5 ans
Matériel de ferme	linéaire	5 ans
Matériel de système alimentaire	solde décroissant	10 %
Matériel roulant	linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	linéaire	4 ans
Station - Quai de chargement	linéaire	5 ans
Système téléphonique	linéaire	4 ans
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition		
Équipement informatique	linéaire	4 ans

Centre développement du porc du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 31 mars 2023

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

Avantages sociaux futurs

L'Organisme offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état non consolidé des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

4. MEMBRES ACTIFS ET PARTENAIRES ASSOCIÉS

	2023	2022
Les Éleveurs de porcs du Québec	16 000 \$	16 000 \$
Conseil des viandes du Canada	5 000	5 000
Sollio Groupe Coopératif	5 000	5 000
Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC)	5 000	5 000
Partenaires associés	10 250	10 000
	41 250 \$	41 000 \$

5. CRÉANCES

	2023	2022
Comptes clients	832 755 \$	655 281 \$
Provision pour créances douteuses	(30 000)	(19 099)
	802 755	636 182
Subventions à recevoir	829 517	793 929
Intérêts à recevoir	225 001	138 022
	1 857 273 \$	1 568 133 \$

Centre développement du porc du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 31 mars 2023

6. PLACEMENTS AU COÛT

	2023	2022
Placements garantis liés au marché, échéant entre 2023 et 2027	1 100 722 \$	1 100 722 \$
Épargne à terme échue au cours de l'exercice	-	100 034
	1 100 722	1 200 756
Portion échéant au cours du prochain exercice	500 591	100 034
	600 131 \$	1 100 722 \$

Les portions échéant au cours des quatre prochains exercices sont les suivantes :

2024 -	500 591 \$
2025 -	250 114 \$
2026 -	- \$
2027 -	350 017 \$

7. PARTICIPATION DANS LA FILIALE

	2023	2022
Centre d'insémination porcine du Québec S.E.C. 9 890 parts catégorie A, représentant 99 % des parts avec droit de vote	877 434 \$	408 352 \$

Centre développement du porc du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 31 mars 2023

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain - Maternité de recherche	174 750 \$	- \$	174 750 \$	174 750 \$
Bâtisse	434 619	434 619	-	-
Bâtisse - Maternité de recherche	4 772 652	531 639	4 241 013	4 440 452
Améliorations locatives	60 070	58 161	1 909	8 357
Équipement - Maternité de recherche	2 127 670	439 480	1 688 190	1 858 251
Équipement de recherche	350 357	325 983	24 374	48 749
Équipement informatique	441 155	357 980	83 175	99 800
Matériel de ferme	50 640	37 289	13 351	17 531
Matériel de système alimentaire	321 442	259 685	61 757	72 932
Matériel roulant	31 117	31 117	-	-
Mobilier de bureau	218 028	212 417	5 611	14 271
Station - Quai de chargement	20 814	17 626	3 188	6 376
Système téléphonique	17 990	13 603	4 387	6 359
	9 021 304	2 719 599	6 301 705	6 747 828
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition				
Équipement informatique	27 211	27 211	-	-
	9 048 515 \$	2 746 810 \$	6 301 705 \$	6 747 828 \$

L'amortissement des immobilisations corporelles s'élève à 555 912 \$ (2022 - 538 373 \$).

9. EMPRUNT BANCAIRE

L'Organisme dispose d'un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 700 000 \$, réparti en marges de crédit d'un montant de 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 % et d'un montant de 200 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel, renouvelables toutes deux en septembre 2023.

L'emprunt bancaire est garanti par l'universalité des créances et des stocks pour un montant de 2 000 000 \$ en vertu de l'article 427 de la Loi sur les banques. Il est également garanti par la bâtisse - maternité de recherche et par l'universalité des biens présents et futurs liés à cette bâtisse pour un montant de 2 000 000 \$.

10. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Comptes fournisseurs	759 012 \$	620 700 \$
Salaires, retenues à la source et contributions	827 001	793 872
Sommes à remettre à l'État	47 990	12 473
	1 634 003 \$	1 427 045 \$

Centre développement du porc du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 31 mars 2023

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'une bâtisse.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2023		2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Bâtisse - Maternité de recherche	3 637 251 \$	399 762 \$	3 237 489 \$
Équipement - Maternité de recherche	1 968 163	492 146	1 476 017
Équipement de recherche	196 039	184 623	11 416
Équipement informatique	49 641	49 641	-
Matériel de système alimentaire	290 040	250 308	39 732
Mobilier de bureau	4 555	2 050	2 505
	6 145 689 \$	1 378 530 \$	4 767 159 \$
			5 197 202 \$

Les apports amortis et virés aux produits au cours de l'exercice s'élèvent à 430 043 \$ (2022 - 440 916 \$).

12. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Crédit rotatif d'un montant initial de 1 300 000 \$, garanti par l'universalité des créances et des stocks, par la bâtisse - maternité de recherche et par l'universalité des biens présents et futurs liés à cette bâtisse pour un montant de 2 000 000 \$, remboursable par versements mensuels égaux de 9 554 \$ incluant capital et intérêts au taux de 6,37 %, dont le terme vient à échéance en avril 2023, comportant une période d'amortissement jusqu'en 2036 ^{1, 2}	1 015 669 \$	1 230 680 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	51 440	189 331
	964 229 \$	1 041 349 \$

Les remboursements en capital estimatifs de la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants, en supposant que l'emprunt renouvelable soit renouvelé aux mêmes conditions quant au remboursement du capital :

2024 -	51 440 \$
2025 -	54 814 \$
2026 -	58 409 \$
2027 -	62 240 \$
2028 -	66 323 \$

Centre développement du porc du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 31 mars 2023

12. DETTE À LONG TERME (suite)

¹ Le 26 avril 2023, l'Organisme a refinancé cet emprunt selon les modalités suivantes : remboursable par versements mensuels de 9 720 \$ incluant capital et intérêts au taux de 6,68 %, dont le terme vient à échéance en juillet 2023, comportant une période d'amortissement jusqu'en 2036. Les versements exigibles ont été établis en fonction des nouvelles modalités.

² Le créancier a renoncé par écrit à son droit d'exiger le remboursement jusqu'au 1er avril 2024. Par conséquent, la somme due a été présentée au passif à long terme.

13. ÉVENTUALITÉ

Remboursement de contribution financière

L'Organisme a convenu une entente de partenariat avec un organisme public visant la mise en place d'une ferme de maternité et de recherche porcine et la prestation de différents services d'une durée de 20 ans. En cas de défaut, l'Organisme pourrait devoir rembourser la contribution financière prévue à l'entente, soit un montant maximal de 950 000 \$. Le remboursement devient dégressif après cinq années d'exploitation et est garanti par le terrain et la bâtisse - maternité de recherche.

14. ENGAGEMENTS

Baux

L'Organisme s'est engagé par baux jusqu'en mai 2033 pour la location de bureaux à Québec et Lévis. Le solde des engagements suivant ces baux s'établit à 1 490 883 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024 -	194 985 \$
2025 -	127 560 \$
2026 -	131 387 \$
2027 -	135 329 \$
2028 -	139 388 \$

L'Organisme s'est engagé par bail en emphytéose à reconstruire la Station de Deschambault d'ici les cinq prochaines années. Les améliorations apportées à l'immeuble doivent être d'un coût ayant une valeur égale ou supérieure à 4 500 000 \$. L'Organisme a effectué des demandes d'aide financière de l'ordre de 90 % du coût du projet. Ces demandes d'aide financière n'ont pas été acceptées en date de la préparation des états financiers.

Centre développement du porc du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

Au 31 mars 2023

15. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principales opérations conclues avec le Centre d'insémination porcine du Québec S.E.C. et la société en commandite sont les suivantes :

	<u>2023</u>
Produits	
Services vendus	149 213 \$
Membres actifs et partenaires associés	550 \$
Adhésion au programme de gestion sanitaire des centres d'insémination du Québec	7 430 \$
Autres	1 887 \$

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des créances et des subventions à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est lié à l'éventualité de subir une perte si l'Organisme n'est pas en mesure de respecter ses engagements en versant les espèces nécessaires. L'Organisme doit assurer quotidiennement certaines sorties de fonds. Il y a sortie de fonds principalement au moment du remboursement des dettes de fonctionnement et de la dette à long terme.

Risque lié au taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur de l'emprunt bancaire et de la dette à long terme.

Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière non consolidés de l'Organisme.

17. AFFECTATIONS INTERNES

L'Organisme s'est doté d'une politique visant à constituer un fonds de prévoyance. De plus, en vertu de la convention d'aide financière intervenue avec le Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et des attentes ministérielles, l'Organisme doit s'assurer d'avoir les ressources financières lui permettant d'assurer, le cas échéant, ses obligations pour une période de trois mois. Au cours des exercices précédents, l'Organisme a attribué une somme de 484 785 \$ au fonds de prévoyance afin de couvrir certaines charges et obligations à venir. À cette même fin, il a été convenu par résolution du conseil d'administration d'attribuer 50 % de l'excédent annuel de l'Organisme au fonds de prévoyance, et ce, jusqu'à concurrence d'un montant cumulatif initialement établi à 500 000 \$. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a haussé le montant cumulatif de 200 000 \$, portant ainsi le montant maximal du fonds à 700 000 \$. Au 31 mars 2023, aucun montant additionnel n'a été affecté au fonds de prévoyance. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil.

Centre développement du porc du Québec inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

A - MATERNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION

Produits		
Vente de porcelets	991 719 \$	960 626 \$
Vente de vaccins	17 348	49 538
Vente d'animaux de réforme	93 896	28 454
Vente de cochettes	-	10 674
Accès à la ferme pour la formation	5 550	3 500
Compensation ASRA	173 914	-
Desjardins - Fonds du grand mouvement	-	100 000
Plan de contribution	1 000	168 250
Opérations	39 289	340
Services vendus	50 260	-
Subvention pour troupeau de reproduction	51 060	51 060
Transfert de porcelets à Deschambault	36 410	18 378
Autres	(2 391)	20 783
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	409 725	404 200
	1 867 780	1 815 803
Charges		
Salaires et charges sociales	395 057	405 102
Achat de cochettes et verrats	78 093	81 836
Alimentation et suppléments	533 760	408 208
Assurances	55 298	46 636
Combustible et électricité	53 584	58 374
Cotisation ASRA	46 681	20 065
Entretien et réparations de la bâtisse	7 474	12 255
Entretien et réparations des équipements	19 580	22 331
Frais d'insémination	34 979	45 786
Frais de médicaments	78 926	88 012
Frais de mise en marché	4 360	2 136
Frais généraux	25 675	50 008
Gestion du lisier	30 346	8 920
Intérêts court terme	123	39
Intérêts sur la dette à long terme	49 099	24 430
Taxes municipales et foncière	8 256	10 080
Autres charges directes	115 114	89 093
Amortissement des immobilisations corporelles	444 641	425 772
	1 981 046	1 799 083
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(113 266) \$	16 720 \$

Les postes de produits et de charges « Projets » à l'état des résultats incluent des montants attribuables à la maternité qui ne figurent pas dans cette annexe. Au 31 mars 2023, ces produits sont de 204 893 \$ (2022 - 174 170 \$) et ces charges de 210 466 \$ (2022 - 200 516 \$).

Les postes de produits et de charges « Services vendus » à l'état des résultats incluent des montants attribuables à la maternité qui ne figurent pas dans cette annexe. Au 31 mars 2023, ces produits sont de 323 985 \$ (2022 - 88 154 \$) et ces charges de 257 499 \$ (2022 - 44 932 \$).

Centre développement du porc du Québec inc.

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

B - STATION D'ÉVALUATION DES PORCS DE DESCHAMBAULT

Produits		
Vente d'animaux	129 858 \$	168 912 \$
Compensation ASRA	12 502	(898)
Opérations	22 622	202 889
Autres	276	4 358
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	4 454	10 320
	169 712	385 581
Charges		
Salaires et charges sociales	146 244	232 897
Achat de porcelets	10 062	52 159
Alimentation et suppléments	116 961	112 585
Assurances	9 839	7 872
Combustible et électricité	24 349	22 130
Cotisation ASRA	3 160	1 796
Entretien et réparations de la bâtisse	6 264	2 191
Entretien et réparations des équipements	20 432	10 680
Frais bancaires	203	16
Frais de commercialisation	1 966	1 192
Frais généraux	23 144	25 465
Taxes municipales et foncière	4 211	4 811
Autres charges directes	(16 026)	56 561
Amortissement des immobilisations corporelles	30 762	29 683
	381 571	560 038
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(211 859) \$	(174 457) \$

Les postes de produits et de charges « Projets » à l'état des résultats incluent des montants attribuables à la station qui ne figurent pas dans cette annexe. Au 31 mars 2023, ces produits sont de 206 000 \$ (2022 - 66 911 \$) et ces charges de 139 998 \$ (2022 - 83 056 \$).

Les postes de produits et de charges « Services vendus » à l'état des résultats incluent des montants attribuables à la station qui ne figurent pas dans cette annexe. Au 31 mars 2023, ces produits sont de 49 248 \$ (2022 - 2 684 \$) et ces charges de 6 945 \$ (2022 - 2 440 \$).